

## La caisse de solidarité du lycée Emilie de Breteuil

Madame, Monsieur,

Le lycée Emilie de Breteuil dispose d'une caisse de solidarité ayant pour objectif d'aider les familles qui doivent faire face à des difficultés particulières ou à des épreuves inattendues. Par exemple, cette caisse aide les familles à régler les frais de demi-pension (en relais avec les fonds sociaux), les fournitures scolaires...

Elle est alimentée par des versements facultatifs et volontaires des familles, ou toute autre personne. Elle est gérée par Madame l'Adjointe gestionnaire-agent comptable du lycée, sur proposition du Chef d'Etablissement, mandatée par le Conseil d'Administration.

Si vous souhaitez verser une participation, nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous remettre cette feuille accompagnée du règlement (**espèces ou chèque à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Emilie de Breteuil »**).

Nous vous remercions de l'aide que vous apporterez au lycée.

La proviseure

Christine BARTAK

✂.....✂

### COUPON RÉPONSE

Je soussigné(e) M. /Mme : ..... verse

\_\_\_\_\_ €

À la caisse solidarité du lycée pour l'année 2019 - 2020.

Règlement en :       Chèque                       Espèces (5€ minimum)

NOM..... Prénom.....

Classe : .....

Signature du responsable de l'élève :